



Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Fédération québécoise des municipalités tenue les 26 et 28 septembre 2019 au Centre des congrès de Québec

RÉSOLUTION AGA-2019-09-26/12
Programme RénoRégion

CONSIDÉRANT QUE les élus municipaux sont très sensibles à la situation des familles moins favorisées vivant dans leur communauté;

CONSIDÉRANT QUE le programme RénoRégion a bénéficié à plusieurs familles défavorisées de notre MRC;

CONSIDÉRANT QUE la moyenne des sommes engagées pour ce programme dans les trois dernières années fut de 15,5 M\$;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a rendu publique une répartition des montants par MRC décrétant une coupure de 7,63 M\$ par rapport à l'enveloppe prévue pour ce programme en 2017-2018 et 2018-2019;

CONSIDÉRANT QUE la répartition annoncée reste tout à fait insuffisante pour répondre aux besoins et que, dans plusieurs cas, elle ne permettra même pas de répondre aux demandes en attente dans plusieurs MRC;

CONSIDÉRANT QU'après une analyse comparative des répartitions consenties ces dernières années, il est ressorti que la répartition des montants de 2019-2020 pénalise davantage les MRC qui utilisent le plus le programme et celles qui en ont le plus besoin;

CONSIDÉRANT QUE l'utilisation croissante du programme constatée ces dernières années et que les MRC reçoivent davantage de demandes d'aide;

CONSIDÉRANT QUE l'excellente situation budgétaire du gouvernement lui donne toute la latitude nécessaire pour intervenir auprès des familles les plus vulnérables et que rien ne justifie une diminution de 40 % des sommes allouées au programme RénoRégion;

CONSIDÉRANT QUE la rigidité des critères d'admissibilité à ce programme est également très restrictive et ne permet pas d'aider équitablement les foyers à plus faible revenu dépendamment de la région dans laquelle ils se trouvent et que des changements doivent être apportés pour permettre à un plus grand nombre de familles d'en bénéficier;

CONSIDÉRANT l'importance du programme RénoRégion pour nos municipalités et pour le maintien d'une qualité de vie pour les populations les plus démunies et vulnérables de nos milieux;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'un outil essentiel pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires;



**Il est proposé par M. Robert Savoie, maire de Saint-Valérien
Et appuyé par M. Georges Décarie, maire de Nominuingue**

DE DEMANDER à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et au ministre des Finances de rétablir l'enveloppe de 20 M\$ du programme RénoRégion pour cette année et d'en assurer la pérennité pour les années à venir;

DE DEMANDER à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation de mettre en place un comité conjoint FQM-SHQ (Fédération québécoise des municipalités et Société d'habitation du Québec) ayant pour mandat de revoir les normes du programme afin de permettre aux populations défavorisées d'avoir accès au programme quelque soit le territoire qu'elles habitent.

Adoptée à l'unanimité

Copie vidimée de la résolution AGA-2019-09-26/12 adoptée par l'assemblée générale annuelle de la Fédération québécoise des municipalités tenue les 26 et 28 septembre 2019.



SYLVAIN LÉPAGE
Directeur général et
Secrétaire-trésorier de la corporation



Date